



Redécoupage de la carte électorale fédérale

Le retrait de « Rivière-du-Loup » dans le nom de la future circonscription ne passe pas

Rivière-du-Loup, le 27 février 2023 – Le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Loup a adopté à l’unanimité, ce lundi, une résolution exigeant de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec qu’elle revoie la proposition initiale contenue dans son rapport du 1^{er} février, un scénario dans lequel les mots « Rivière-du-Loup » sont évacués du nom de la circonscription, laquelle deviendrait « Montmagny – Témiscouata – Kataskomiq ».

« Dès le lendemain, la Ville a pris des actions concrètes pour signifier son désaccord et tenter de faire bouger les choses, explique le maire, M. Mario Bastille. Récemment, on a appris que les députés fédéraux ont jusqu’à ce vendredi 3 mars pour faire changer d’avis la Commission. La marge de manœuvre est mince mais on fonce! On outille notre député pour qu’il puisse livrer bataille et éviter qu’on nous dépouille encore une fois d’un acquis important. Ce n’est ni plus ni moins qu’une partie de notre identité qu’on tente de nous enlever en catimini. »

Le processus de révision de la délimitation des circonscriptions fédérales se tient tous les dix ans. Jusqu’à maintenant, cette année, l’exercice a surtout retenu l’attention avec la perte de la circonscription Avignon – La Mitis – Matane – Matapédia. Cependant, un autre changement majeur pourrait affecter les électeurs de l’Est de la province de façon irréversible. Le redécoupage proposé vient ajouter le territoire du Témiscouata à celui de l’actuelle circonscription Montmagny – L’Islet – Kamouraska – Rivière-du-Loup, représentée par Bernard Généreux, ce qui force la Commission à revoir son nom.

...2

« Le redécoupage ferait en sorte que la population de notre circonscription passerait à 116 531 habitants, dont 35 314 dans la seule MRC de Rivière-du-Loup, la plus peuplée des cinq MRC du territoire électoral projeté (30,3 % de la population totale). La ville de Rivière-du-Loup, principale municipalité de la circonscription et carrefour économique incontournable, compte 20 176 habitants, soit 17,3 % de sa population totale. C'est donc inconcevable et tout à fait incompréhensible qu'on considère retirer le nom « Rivière-du-Loup » de celui de notre circonscription, complète le maire. »

Malgré cela, la Ville de Rivière-du-Loup se montre largement favorable à la reconnaissance de la présence de la Nation Wolastoqey sur le territoire avec l'ajout du nom Kataskomiq au nom de la nouvelle circonscription proposée. Toutefois, la Ville désire sensibiliser la Commission au fait que la reconnaissance et l'inclusion d'une nation ne peut se faire efficacement si elle passe par des moyens d'exclusion dont la portée en affecte une autre.

La Ville a par ailleurs sollicité la MRC de Rivière-du-Loup et la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup afin d'obtenir leur appui, que ce soit par résolution ou lettre officielle, afin que le député ait tout en main pour consolider la position loupérienne et faire valoir les intérêts des électeurs de toute la région.

- 30 -

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706